L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 11 JANVIER 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 81, rue de Chartres, et No. 13, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI MATIN, 11 JANVIER 1848.

CONGRES.

Nous recevons par voie télégraphique quelques renseignements sur la séance du 3 courant.

Au Sénat, cette séance n'a guères été que la continuation de celle du 30 décembre, c'est-à-dire qu'elle a été remplie par une discussion préliminaire pour savoir si l'on agirait sur le bill des dix régiments, rapporté par le comité des affaires militaires, avant d'avoir discuté les résolutions de M. Calhoun. M. Cass, dans ces deux séances, a vigoureusement insisté pour l'adoption immédiate du bill; selon lui, il serait toujours temps de discuter les questions soulevées par la guerre, mais qu'il fallait avant tout songer à la continuer. Les adversaires du bill prétendaient au contraire que cette manière de procéder n'était pas logique, et qu'il vaut mieux s'entendre sur le système à suivre avant de prendre des mesures qui pourraient se trouver en contradiction avec le système. L'opposition, après avoir lutté pendant deux jours, a fini par obtenir un succès: l'examen du bill a été renvoyé au 5 janvier, afin de laisser à M. Calhoun le temps de présenter le développement de ses résolutions.

A la Chambre des Représentans, M. Hudson du Massachusetts a proposé des résolutions demandant le retrait de nos troupes et le règlement à l'amiable des anciennes réclamations. Un membre indulgent proposait le dépôt sur le bureau; la Chambre a refusé par 125 voix contre 54, puis elle s'est donné le plaisir de tuer cette résolution d'un coup par 135 voix contre 41.

Théâtre d'Orléans — Ce soir, on reprend la *Muette de Portici*, avec MM. Duffeyte, Dubreuil, Mmes Pouzzol, Mari. Le public en général, et surtout les dames, [illegible] le théâtre. [illegible] auditoire.

C'est bien positivement [illegible] la première représentation du grand succès [illegible] *Ne touchez pas à la Reine*. On sait [illegible] grâce basée sur une ancienne loi Espagnole qui punissait de mort quiconque avait osé toucher la reine. La musique est de M. Boisselot, l'un des compositeurs les plus remarquables de la jeune école, et tout annonce un brillant succès. MM. Montaubry, Alphonse, Mmes Fleury-Jouy et Lecourt rempliront les principaux rôles.

Le *Vigilant* de Donaldsonville plaide chaudement la cause du général Taylor, et invite les habitans de l'Ascension [illegible] à choisir des délégués [illegible] d'Etat du 22 février. [illegible]

Notre grande pensée, [illegible] Taylor [illegible]. Nous aimons le gen. Taylor par conviction, par dévouement et par amour sincère; mais nous aimons encore plus notre pays, et son bonheur nous apparaissait ailleurs que sur le terrain où nous nous sommes placés, aucun sacrifice, quelque grand qu'il fut, ne nous empêcherait de courir là où serait [illegible].

Nous proclamons donc le général Taylor [illegible]. Nous invoquons [illegible] général a tout fait pour se le rendre propice et tout pour se le rendre défavorable. Le général Taylor n'est pas seulement l'homme d'une partie de la nation, c'est l'homme de tous les peuples, c'est l'homme d'une nationalité, c'est l'homme du juste et du vrai, et les hommes qui consacrent leur vie à faire prévaloir ces vertus, sont l'objet du respect et de l'admiration du genre humain.

Quitman et Shields. — Les citoyens de Washington ont donné le 31 décembre un grand banquet à ces deux illustres officiers. Au nombre des convives on remarquait le Vice-Président des Etats-Unis, et beaucoup de membres du Congrès. Cette fête a été des plus brillantes et des plus cordiales.

Un bruit sérieux — On lit dans une dépêche datée de Washington, le 31 décembre, 6 heures P. M. "Le bruit court en ville que le général Scott a été rappelé du Mexique. Bien que cela ne soit rien moins que probable, la simple annonce de ce bruit a causé une grande sensation."

Le commodore Stockton a assisté le 30 décembre à un dîner donné en son honneur par les Philadelphiens. On y comptait près de six cents convives.

Essai sur l'amélioration des eaux publiques à la Nouvelle Orléans, par MM. A. MAURRAS et J. POREE.

MM. Maurras et Porée viennent de publier une brochure intéressante pour toutes les personnes qui s'occupent d'économie administrative. C'est un "Essai sur l'amélioration des eaux publiques de la Nouvelle-Orléans." Ce travail mérite d'être apprécié dans son ensemble comme dans ses diverses parties. Nous n'avons pas besoin sans doute de faire ressortir l'importance de la question qu'ils ont traitée avec une grande clarté d'exposition, et, quoique dans ces sortes de sujets, [illegible] passe avant le talent, nous sommes heureux de trouver ici réunies ces deux espèces de mérites. Il ne s'agit pas d'un de ces opuscules éphémères que le même jour voit naître et mourir, mais bien d'une œuvre de conscience, fruit de laborieuses recherches et de constantes études, et qui touche de si près à la pratique, qu'elle doit servir, pour ainsi dire, de manuel à toute administration qui s'occupe de distribution d'eaux publiques. Quant à la question d'à-propos, elle est également hors de doute, car ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on s'aperçoit de ce qui manque à notre ville pour qu'elle n'ait rien à désirer sous le rapport de son approvisionnement en eaux *potables*, en eaux d'*assainissement*, en eaux que nous appellerons *de sureté*, c'est-à-dire applicables à l'extinction des incendies.

L'homme, [illegible] ne peut rien sur la constitution atmosphérique, pas grand'chose sur la constitution physique d'un pays, peut beaucoup sur les eaux: à bien prendre, des trois élémens constitutifs d'un climat, les eaux seules sont à sa disposition, et selon qu'il rend cet élément meilleur ou pire, il détériore le climat ou l'assainit, il augmente ou il diminue ses chances de mortalité et de maladie. Ce sont là, si l'on veut, de ces vérités qui courent le monde, que chacun sait, qui sont passées à l'état de lieux communs; mais il nous semble bon que de temps en temps, des hommes d'intelligence et d'observation les rappellent au public distrait et oublieux. Groupées avec art, [illegible] appuyées des autorités [illegible] de science les plus [illegible] populaires, elles frappent les esprits [illegible] elles acquièrent une grande puissance de conviction; et tel qui resterait indifférent à des questions de bien-être matériel qui lui sont peu familières, se révèle quelquefois plein de curiosité et de reconnaissance à la voix des hommes spéciaux qui pensent pour lui. Mais laissons parler les auteurs de l'*Essai*.

"L'eau, disent-ils au commencement de l'ouvrage, est, comme l'air, indispensable à la vie. L'homme ne pourrait pas plus se passer de l'une qu'il ne peut se passer de l'autre. L'eau se retrouve dans tous les êtres organisés, et [illegible] essentiellement à leur développement; elle est la boisson par excellence, [illegible] dispense aux plantes comme aux animaux [illegible] les neuf dixièmes de l'espèce humaine s'en contentent (*Haller*). Les services que l'eau nous rend sont innombrables; il n'est pas un seul de nos besoins à la satisfaction duquel elle ne contribue plus ou moins.

"Dans son essence primitive, l'eau est toujours identique à elle-même; elle se compose en volume, de deux parties d'hydrogène et d'une partie d'oxigène; en poids elle contient une partie d'hydrogène et huit d'oxigène; (*Dumas*) mais on ne trouve nulle part dans la nature l'eau avec toute sa pureté; éminemment douée de qualités dissolvantes, dans son passage à travers l'atmosphère, dans son cours à sa surface ou dans les entrailles de la terre elle ramasse et s'incorpore toutes les substances solubles qu'elle rencontre, et dont les unes, tels que l'air et l'acide carbonique, en améliorent la qualité, et ajoutent à ses propriétés digestives, tandis que d'autres, au contraire, sont essentiellement malfaisantes, telles que le sulfate de chaux et le chlorure de calcium qui la rendent crue et dure; telles surtout que les matières organiques qui, par leur décomposition, la rendent putride et nauséabonde......

"Il y a deux choses à considérer dans l'eau destinée à la boisson et aux usages domestiques: sa composition chimique, son état physique. Les gens du monde confondent *la pureté* avec la *transparence*, et accordent la première de ces qualités à l'eau qui ne tient pas de matières étrangères en suspension; il n'en est pas de même pour les chimistes, et il arrive souvent, en effet, que telle eau qui affecte une limpidité parfaite, renferme une proportion plus ou moins grande de principes étrangers à sa composition atomique, qui altèrent plus ou moins ses propriétés, et vont quelquefois jusqu'à la rendre délétère."

Tout le monde comprendra comment il n'est pas indifférent de boire d'habitude toutes sortes d'eaux: les eaux de sources qui sont généralement *calcaires*; les eaux de fleuve, qui d'ordinaires sont bien plus *pures*, sinon plus *limpides*; les eaux de pluies ou les eaux provenant des neiges ou des glaciers, qui sont, elles toujours trop *pures*. Il ne faudra pas s'étonner, par conséquent, de la préférence qu'on est aujourd'hui convenu d'accorder aux eaux de fleuve, reconnues, chimiquement parlant, comme les meilleures, non seulement pour la boisson, pour la préparation des alimens et pour tous les usages de l'économie domestique, mais aussi pour les besoins de l'industrie.

Malheureusement cet avantage d'une plus grande pureté chimique dans les eaux de fleuve se trouve le plus souvent uni au manque de limpidité; et, "toute considération de salubrité mise de côté, il est certainement fort désagréable de boire de l'eau chargée de limon. Dans tous les temps et dans tous les pays, la limpidité a semblé la condition nécessaire du liquide destiné à la boisson de l'homme. [*Arago*.]

Une fois posé ainsi la nécessité de la purification et de la clarification des eaux de fleuve, les auteurs de l'essai attaquent directement un mode fort en usage à la Nouvelle-Orléans, la clarification par l'*alun*. Ils lui [illegible] et c'est M. Arago qui [illegible]:

"Ce qu'on doit [illegible] contre ce procédé (*l'alunage*) [illegible] objection [illegible] sérieuse, c'est qu'il altère la pureté chimique de l'eau de rivière, c'est qu'il y introduit un sel qu'elle ne contenait pas; c'est qu'en supposant ce sel entièrement inactif dans de certaines proportions, les consommateurs peuvent en induire qu'un jour sur 100, sur 200, sur 1000, si l'on veut, ces proportions soient notablement dépassées, car il suffirait pour cela de la négligence, de l'erreur d'un ouvrier. L'un de nous parlait au jour de l'alunage de l'eau à un ingénieur anglais qu'une longue habitude avait mis fort au courant des préoccupations du public, et qui se lamentait devant [illegible] sur l'imperfection actuelle des moyens de purification. — Ah! que ne proposez-vous, répondit-il sur-le-champ, l'eau comme la femme de César, doit être à l'abri du soupçon?

"Voici, sous une forme peut-être singulière mais vraie, la condamnation définitive de tout moyen de clarification qui introduira dans l'eau de rivière quelque nouvelle substance dont elle était chimiquement dépourvue; voilà pourquoi les tentatives les plus récentes des ingénieurs se sont toutes dirigées vers l'emploi des matières inertes, ou qui, du moins, ne peuvent rien céder à l'eau. Ces matières sont du gravier plus ou moins gros, du sable plus ou moins fin et du charbon pilé." (*Arago, rapport de l'Académie des Sciences.*)

"...... Enfin ces mélanges chimiques, qui, [illegible] de leur influence délétère, [illegible] mettre en pratique sur une petite échelle, deviennent extrêmement difficiles, et même impossibles, lorsqu'il s'agit d'opérer en grand, et, par exemple, sur un ou plusieurs millions de gallons d'eau, comme il en faut pour l'approvisionnement journalier d'une grande ville.

"Les procédés chimiques étant ainsi mis hors de cause, il ne restait plus qu'à recourir au filtrage pour corriger les altérations que les eaux de rivière subissent, soit par les matières étrangères qu'elles entraînent ou que leur apportent les fortes crues; soit par les déjections dont elles sont contaminées dans leur passage à travers les centres de population. Plusieurs rapports présentés à la Chambre des Communes en Angleterre, à la suite d'enquêtes solennelles, constatent en effet que le filtrage est le seul moyen de faire cesser la cause des plaintes contre la mauvaise qualité des eaux de Londres; mais pendant bien longtemps, le filtrage artificiel en grand, le filtrage sur une échelle assez vaste pour approvisionner une ville considérable, fut une véritable chimère." Pendant bien longtemps les savants, malgré leurs théories, les empiriques, malgré leurs expériences, les compagnies hydrauliques malgré des dépenses énormes, tous en un mot, tous échouèrent contre les difficultés du problème, et ce n'est enfin que dans ces dernières années, qu'une solution satisfaisante a été trouvée dans le système que MM. Maurras et Porée proposent d'appliquer à la Nouvelle-Orléans. Certes on conviendra que jamais localité n'eut de plus grands besoins à cet égard, et que jamais il n'y eut plus d'opportunité pour l'exécution d'un plan complet. Nulle part non plus, peut-être la difficulté ne fut plus grande. Nous lisons dans l'essai:

"Le Mississipi peut à bon droit être classé au premier rang des fleuves les plus sales du monde; il roule sans cesse des alluvions considérables composées d'un limon dont les molécules, d'une finesse extrême, sont impalpables, et, par conséquent, très difficiles à saisir et à arrêter au passage. Jamais l'eau du Mississipi n'est claire dans la véritable acception du mot. Si, pendant deux ou trois mois, à l'époque de l'étiage, elle est simplement louche, pendant le reste de l'année, ce n'est plus de l'eau, c'est presque de la boue."

L. S.

(*Extrait de la Correspondance particulière de l'Abeille.*)

Washington, le 30 décembre 1847.

Un appel, publié dans le *National Intelligencer*, avait réuni hier soir un nombre considérable d'amis du général Taylor. On y a adopté des résolutions fort sages par lesquelles on a déclaré qu'il était inutile d'adopter en ce moment aucune mesure d'action au sujet de la Présidence, attendu que le peuple a pris en main cette affaire importante. Cette réserve pleine de convenance, n'a pas empêché que des manifestations très vives n'eussent lieu en faveur du vieux Zack. M. Gentry, du Tennessee, et le gouverneur Hamilton notamment, ont prononcé chacun une allocution pleine d'à-propos. Les vrais amis du général Taylor sont fort satisfaits de cette manifestation; car en somme elle témoigne des meilleures dispositions pour le candidat populaire.

Il semble d'ailleurs destiné à rallier les sympathies de beaucoup d'hommes éminents du Congrès, et en particulier de M. Calhoun. Ce dernier n'accepte pas le digne Rough and Ready comme son premier choix, mais comme un excellent pis-aller; il paraît convaincu que l'élection du général Taylor est inévitable, et il se soumet fort volontiers à cette perspective.

La malle sera assez longue, je le pense, à reprendre son ancienne route; le bill que prépare le comité de la Chambre laisse au Directeur des Postes une latitude assez grande dont il ne manquera pas d'user. Peut-être le Sénat s'arrangera-t-il pour être plus explicite et plus exigeant.

Tennessee. — D'après le rapport que le contrôleur des finances de cet Etat a soumis dernièrement à la Législature, la dette du Tennessee s'élève à $3,337,856, et les valeurs, portant intérêt, que possède l'Etat, montent à $4,837,430. Il y a donc, en faveur de l'actif, une balance de $1,499,573. On voit que la position financière du Tennessee est bonne; mais ce qui la rend encore meilleure, c'est que le revenu dépasse considérablement les dépenses. Ainsi, depuis deux ans le trésor a encaissé $819,596, et il n'a déboursé que $642,314; ce qui lui laisse une balance de $177,261.

Finances. — On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* du 31 décembre:

"Malgré les allègements que les Etats-Unis cherchent à apporter ainsi au fardeau de la guerre, le poids s'en fait sentir chaque jour davantage. L'administration de Washington vient de se voir contrainte à appeler les quatre ou cinq millions qui restaient encore à émettre sur les emprunts votés l'année dernière. Cette nouvelle a fait fléchir les cours, et des bons du trésor ont été vendus à 99 et 98 7/8; le 6 pour cent des Etats-Unis, payable en 1868, a même été coté hier soir à 98 1/8. C'est une perte claire et nette pour les commissionnaires de l'emprunt au mois de février dernier; c'est en même temps une gêne imminente pour le marché monétaire, qui va voir disparaître une somme de près de cinq millions en espèces.

"Nous reviendrons donc [illegible] toucher à la situation dont nous parlions dernièrement; lors de la première baisse des bons du trésor; et les embarras de celui-ci, croissant en raison directe de la dépréciation de son papier, auront probablement, d'ici à quelques mois, une influence fâcheuse sur les affaires générales du pays. Quelques-uns de nos confrères de New-York se sont même préoccupés assez sérieusement, ces jours derniers, de cette perspective. Le *Herald*, avec son exagération ordinaire, a embouché la trompette d'alarme, et, prophète de malheur, il prédit que nous touchons à une crise financière au moins égale à celle de 1837, et qu'avant dix-huit mois, toutes les banques américaines seront forcées de suspendre leurs paiements en espèces. Sans partager ces terreurs alarmistes, on doit toutefois reconnaître que la situation touche à un moment difficile, et New-York, en sa qualité de grand marché monétaire des Etats Unis, fera bien, comme dit le *Courier and Enquirer*, "devoir à se gouverner de manière à éviter et prévenir les difficultés qui nous entourent dans l'état présent et peuvent surgir dans l'avenir."

Nous avons du reste à enregistrer deux sinistres qui, quoique d'une minime importance, ont, cependant, une certaine gravité comme symptômes de malaise financier. La banque connue sous le nom d'*Atlas, Chautauque County*, et celle plus importante du *Delaware Bridge Company* ont l'une et l'autre suspendu leurs paiements: les billets de la première, garantis par des dépôts et des hypothèques se vendaient hier à 75 cents par dollar, et ceux de la seconde à dix cents seulement.

Chronique Locale.

Recorder Ramos.—Une plainte a été portée hier au bureau du recorder Ramos par le nommé Spirer B. Lafer contre James Sweeney. Il accuse celui-ci de s'être introduit à bord de son navire, mouillé à l'extrémité de la rue Ste-Anne, et de s'y être caché dans l'intention de commettre un vol. Sweeny a été arrêté et sera interrogé prochainement.—Un mandat d'arrêt a été décerné, à la requête du capitaine français François Xavier Allègre contre deux de ses matelots, Joseph Marieuse et John Magis, qu'il accuse d'avoir déserté son navire, le *Jupiter*.—M. Charles Gottschalk, pharmacien au coin des rues Royale et Douane, est venu déclarer qu'on avait enlevé de sa pharmacie une certaine quantité de drogues et qu'il les croyait renfermées dans la malle d'un nommé George Ranch, qui se trouve au café de l'Arsenal, rue St-Pierre. Le recorder a ordonné à la police de pratiquer une visite domiciliaire.

Recorder Baldwin.—M. D. W. Circle a dénoncé hier au recorder Baldwin la femme Elizabeth Cookley, qu'il accuse de lui avoir volé divers objets. Elizabeth a été immédiatement arrêtée et écrouée.—Plusieurs personnages suspects ont été envoyés à la maison de correction pour trente jours.

1ère Cour de District. — L'avocat de district a enregistré hier bon nombre d'actes d'accusation contre plusieurs individus prévenus de vol.

Vente des billets de loterie. — Hier, le député sherif Fabre a arrêté, en vertu d'un ordre lancé par le juge de la 1ère Cour de district, les personnes suivantes prévenues d'avoir vendu des billets de loterie. — John Sly et Fidel Keller, E. Blank, P. Lalanne, Joseph Tout, Ramon Farras, D. Cases, G. B. Rascon et V. Parra. Tous ces messieurs ont fourni un cautionnement pour leur prochaine comparution.

Salut providentiel.—Un jeune enfant blanc, âgé d'environ trois ans, a failli être écrasé dimanche dernier, par la locomotive du chemin de fer de Pontchartrain. Il jouait au milieu de la voie au moment où un convoi arrivait avec une effrayante rapidité. Un jeune homme nommé Henry Duporet vit de loin la situation périlleuse de l'enfant, se précipita vers lui, et put l'enlever de la voie au moment même où les waggons allaient l'écraser. Une seconde de plus et l'enfant était perdu. C'est là un salut vraiment miraculeux.

Tentative d'infanticide.—Une femme blanche nommée Augusta Mellencores dite Joséphine, vient d'être arrêtée par la police de la 3e Municipalité, sous prévention de tentative d'infanticide. Les faits ont été divulgués par M. C. C. Milles. Ce témoin est venu déclarer devant le recorder Seuzeneau que la femme Mellencores était accouchée chez lui, au coin des rues Amour et Désirée, dans le courant du mois de décembre, d'une petite fille, et qu'il avait appris qu'elle était allée l'exposer, le 30 du même mois, dans le cimetière protestant de la rue Girod. Le lieutenant Hernandez étant allé aux informations, apprit que le jour même où l'accusée avait exposé son enfant, elle avait été solliciter un emploi au bureau des placements de M. N. Warren, et que celui-ci l'avait aussitôt placée comme domestique chez M. Burden, demeurant rue du Cirque. C'est là qu'elle a été arrêtée avant-hier. Quant à l'enfant, M. Pooley, qui réside dans le voisinage du cimetière protestant, l'aperçut dès le lendemain de l'exposition sur l'une des tombes, et voyant qu'elle vivait encore, il la transporta au corps de garde de la 2e Municipalité. Une dame s'en est chargée depuis, et l'enfant se porte aujourd'hui à merveille. La prévenue a été écrouée à la prison de paroisse; elle sera interrogée vendredi prochain devant le recorder Seuzeneau.

Conseil de la Municipalité No Un. — Le Maire recommande au Conseil de prendre des mesures nécessaires pour pourvoir au paiement de la dette de la Municipalité. M. Bureau avait proposé que le message du Maire soit référé au comité des finances avec instruction de faire un rapport jeudi prochain, et que le Conseil s'ajourne à ce jour; mais la motion a été repoussée.

Une résolution présentée par N. Richardson a été adoptée. Elle fait une appropriation de $31,246 66 pour pourvoir au paiement des intérêts des billets émis par la Municipalité. Cette somme sera prélevée sur les revenus des différents marchés et des wharfs, et sera déposée à la banque de la Louisiane.

Une lettre de M. Alfred Hennen, concernant certain procès relatif au terrain où se trouve actuellement la Douane, est référée à un comité spécial composé de MM. Pecquet, Bureau, Wiltz et Barthe.

Une lettre de M. Salvador Pratt, relative aux rafraîchissements qu'il a fournis aux juges d'élection, est également référée à un comité spécial composé de MM. Fabre, Crozat et Richardson.

Une lettre de M. Tournier, réclamant $2,000 pour certains ouvrages faits par lui dans le faubourg Tremé, est indéfiniment déposée sur le bureau.

M. Octave Blache, commissaire du 3me district, transmet sa résignation. Elle est acceptée. M. Frank Reinecke est immédiatement élu à cette place.

Puis le Conseil s'ajourne.

L'Ile de Syra et l'Union Américaine. — Le télégraphe de Boston, interprète des nouvelles reçues d'Europe, a annoncé dernièrement que l'île de Syra aurait été achetée par les Etats-Unis. Il ne s'agit encore que de négociations ouvertes dans ce but, si l'on en croit la correspondance suivante de la *Presse*, à laquelle est empruntée cette nouvelle:

"*Syra, archipel grec*, 10 novembre.

"Un bruit assez grave pour nous circule en ville; notre île va-t-elle devenir anglo-américaine?

"La navigation de plus en plus étendue et active des Etats de l'Union n'a pas le moindre port de ravitaillement, de refuge dans la Méditerranée. Tous les efforts qu'ils ont faits auprès du sultan pour acquérir la rade de Marmaritza, ont été opiniâtrement contrariés par les Anglais, qui ne veulent pas de leur concurrence dans la Méditerranée.

"Il y a eu, à ce qu'on l'on assure, des pourparlers à Athènes pour la cession de Syra, moyennant les millions nécessaires pour solder l'arriéré de la dette à l'Angleterre. L'esprit démocratique des deux nations est déjà un lien puissant, et en outre de cela la nécessité a un bien plus grand empire sur l'Etat grec menacé, à la fin de chaque semestre, par sir Lyons, de voir saisir ses revenus.

Canada.—On lit dans la correspondance de l'*Union* de Washington:

"Les élections du Bas-Canada sont jusqu'à présent favorables aux radicaux; on s'y attendait; car cette partie du Canada s'est distinguée depuis quelques années par ses tendances radicales. On ne sait rien encore du Haut-Canada; mais il est probable que les libéraux y auront fait quelques gains."

Rio de la Plata. — Les provinces septentrionales de la République Argentine sont toujours en proie aux dissensions; et les trahisons y vont leur train. Aussi dans les premiers jours d'octobre, le colonel Nicsor, commandant un corps de quatre ou cinq cents hommes d'excellente cavalerie, a abandonné le parti de Madariaga, gouverneur de Entre-Rios, pour passer dans les rangs d'Urquiza, son rival de la province de Corientes. Madariaga avait eu vent de la défection du colonel; mais il est arrivé trop tard pour la prévenir. Cet événement a causé une profonde sensation, et il a dû faire renaître les hostilités entre les deux rivaux.

Partie et revanche — Une petite aventure tragi-comique s'est passée le 29 décembre à quelque distance de New-Brunswick. Un jeune homme se rendait à cette ville dans son wagon, et en était à trois ou quatre milles, lorsqu'un individu qui passait sur la route lui demanda une place dans sa voiture. Le jeune homme y consentit, mais à peine l'inconnu était-il assis à côté de lui, que tirant un pistolet de sa poche, il le lui met sur la poitrine, et le somme de livrer son portefeuille, s'il ne veut pas mourir. Le jeune homme, surpris et sans armes, est obligé de s'exécuter; l'inconnu le force ensuite de descendre, et, seul maître de la voiture, reprend à toute bride la route qu'ils viennent de parcourir. La victime de ce vol audacieux ne perd pas courage, et s'élance à la suite de son wagon; il court ainsi quelque temps, et arrive enfin à une maison, devant laquelle se trouve une voiture tout attelée. Il entre, il raconte son aventure, et bientôt, accompagné d'un des habitants de la maison, il recommence sa poursuite, mais cette fois en voiture. Grâce à la vigueur de l'attelage, on gagne rapidement du terrain sur le voleur, et on arrive à demi portée de fusil du wagon dans lequel il fuyait. Celui-ci met alors pied à terre, et prend sa course à travers les champs. Le jeune homme et son auxiliaire en font autant, et ne tardent pas à le rejoindre. Alors il fait volte-face, et menace de son pistolet le premier qui s'approchera; mais un coup de bâton le désarme, et de vainqueur passant au rôle de vaincu, l'audacieux flibustier est conduit dans les prisons de New-Brunswick, où il pourra réfléchir à son aise sur les vicissitudes de cette journée.

M. JOHN THIBAUT se retirant, de consentement mutuel, de la raison de commerce AUGUSTIN & THIBAUT, Nous Augustin et Arthur Thibaut continuerons les mêmes affaires sous le même titre.
6 Janvier 1848. 6 jan—4

FRUITS AU JUS ET A L'EAU-DE-VIE—Pruneaux, absinthe Suisse, de Yersin & Lacontre, guignolet, bouteilles vides, &c, &c, vente directement de Bordeaux, et à vendre par F. JORDY, 10, rue Conti. 30 déc

FEUILLETON

Mémoires d'un Médecin.

Par Alexandre Dumas.

Troisième partie.

JOSEPH BALSAMO.

LV.

L'hôtel de M. de Sartines.

Une fois dans la cour, Lorenza se vit entourée de tout un monde d'exempts et de soldats.

Elle s'adressa au garde-française qui se trouva le plus proche d'elle, et le pria de la conduire au lieutenant de police; ce garde la renvoya au suisse, qui, voyant cette femme si belle, si étrange, si richement vêtue et tenant sous son bras un magnifique coffret, reconnut que la visite pourrait n'être pas oiseuse, et la fit monter par un grand escalier jusqu'à une antichambre, où tout venant, sur la sagace inquisition de ce suisse, pouvait, à toute heure du jour et de la nuit, apporter à M. de Sartines un éclaircissement, une dénonciation ou une requête.

Il va sans dire que les deux premières classes de visiteurs étaient plus favorablement accueillies que la dernière.

Lorenza, questionnée par un huissier, ne répondit rien, sinon que ces mots:

—Etes-vous M. de Sartines?

L'huissier fut fort étonné que l'on pût confondre son habit noir et sa chaîne d'acier avec l'habit brodé et la perruque nuageuse du lieutenant de police; mais, comme un lieutenant ne se fâche jamais d'être appelé capitaine; comme il reconnut un accent étranger dans les paroles de cette femme; comme son œil *ferme* et *assuré* n'était pas celui d'une folle, il fut convaincu que la visiteuse apportait quelque chose d'important dans ce coffret, qu'elle serrait avec tant de soin et de force sous son bras.

Cependant, comme M. de Sartines était un homme prudent et ombrageux; comme quelques piéges lui avaient déjà été tendus avec des appâts non moins effrayans que ceux de la belle Italienne, on faisait autour de lui bonne garde.

Lorenza subit donc les investigations, les interrogatoires et les soupçons d'une demi-douzaine de secrétaires et de valets.

Le résultat de toutes ces demandes et de toutes ces réponses fut que M. de Sartines n'était point rentré et qu'il fallait que Lorenza attendît.

Alors, la jeune femme se renferma dans un sombre silence, et laissa errer les yeux sur les murailles nues de la vaste antichambre.

Enfin, le bruit d'une sonnette retentit; une voiture roula dans la cour, et un second huissier vint annoncer à Lorenza que M. de Sartines l'attendait.

Lorenza se leva et traversa deux salles pleines de gens à figures suspectes et à costumes encore plus étranges que le sien; enfin, elle fut introduite dans un grand cabinet de forme octogone, éclairé par une quantité de bougies.

Un homme de cinquante à cinquante-cinq ans, en robe de chambre, coiffé d'une perruque énorme, toute moelleuse de poudre et de frisure, travaillait assis devant un meuble de forme haute, dont la partie supérieure, semblable à une armoire, était fermée de deux panneaux de glace, dans lesquelles le travailleur voyait sans se déranger ceux qui pénétraient dans son cabinet, et pouvait étudier leur visage avant qu'ils eussent eu le temps de se composer sur le sien.

La partie inférieure de ce meuble formait secrétaire; une quantité de tiroirs en bois de rose le garnissaient au fond; chacun des tiroirs fermant par la combinaison des lettres de l'alphabet. M. de Sartines enserrait là ses papiers et les chiffres que nul après sa mort n'eût pu déchiffrer, à moins que, dans quelque tiroir plus secret encore que les autres, il n'eût trouvé le secret du chiffre.

Ce secrétaire, ou plutôt cette armoire, sous les glaces de sa partie supérieure, renfermait douze tiroirs également clos par un mécanisme invisible: ce meuble, construit exprès par le régent pour renfermer des secrets chimiques ou politiques, avait été donné par le prince à Dubois, et laissé par Dubois à M. Dombreval, lieutenant de police; c'est de ce dernier que M. de Sartines tenait le meuble et le secret; toutefois, M. de Sartines n'avait consenti à s'en servir qu'après la mort du donateur, et encore avait-il fait changer toutes les dispositions de la serrure.

Ce meuble avait quelque réputation de par le monde et fermait trop bien, disait-on, pour que M. de Sartines n'y renfermât que ses perruques.

Les frondeurs, et il y en avait bon nombre à cette époque, disaient que si on avait pu lire à travers les panneaux de ce meuble, on eût bien certainement trouvé dans un de ses tiroirs ces fameux traités en vertu desquels S. M. Louis XV agiotait sur les blés, par l'intermédiaire de son agent dévoué, M. de Sartines.

M. le lieutenant de police vit donc dans la glace en bureau se refléter la pâle et sérieuse figure de Lorenza, qui s'avançait vers lui son coffret sous le bras.

Au milieu du cabinet, la jeune femme s'arrêta.

Ce costume, cette figure, cette démarche, frappèrent le lieutenant.

—Qui êtes-vous? demanda-t-il sans se retourner, mais en regardant dans la glace; que me voulez vous?

—Suis-je, répondit Lorenza, devant M. de Sartines, lieutenant de police?

—Oui, répondit brièvement celui-ci.

—Qui me l'affirme?

M. de Sartines se retourna.

—Sera-ce une preuve pour vous que je suis l'homme que vous cherchez, dit-il, si je vous envoie en prison?

Lorenza ne répliqua point.

Seulement, elle regarda autour d'elle avec cette inexprimable dignité des femmes de son pays, pour chercher le siége que M. de Sartines ne lui offrait pas.

Il fut vaincu par ce seul regard, car c'était un homme assez bien élevé que M. le comte d'Alby de Sartines.

—Asseyez-vous, dit-il brusquement.

Lorenza tira un fauteuil à elle et s'assit.

—Parlez vite, fit le magistrat; voyons, que voulez vous?

—Monsieur, dit la jeune femme, je viens me mettre sous votre protection.

M. de Sartines la regarda de ce regard narquois qui lui était particulier.

—Ah! ah! fit-il.

—Monsieur, continua Lorenza, j'ai été enlevée à ma famille et soumise, par un mariage menteur, à un homme qui, depuis trois ans, m'opprime et me fait mourir de douleur.

M. de Sartines regarda cette noble physionomie, et se sentit remué par cette voix d'un accent si doux, qu'on eût dit un chant.

—De quel pays êtes-vous? demanda-t-il.

—Romaine.

—Comment vous appelez-vous?

—Lorenza.

—Lorenza qui?

—Lorenza Feliciani.

—Je ne connais pas cette famille-là. Etes-vous demoiselle?

Demoiselle, on le sait, signifiait à cette époque fille de qualité. De nos jours, une femme se trouve assez noble du moment où elle se marie; et elle ne tient plus qu'à être appelée madame.

—Je suis demoiselle, dit Lorenza.

—Après? vous demandez?....

—Eh bien! je demande justice de cet homme, qui m'a incarcérée, séquestrée.

—Cela ne me regarde pas, dit le lieutenant de police, vous êtes sa femme?

—Il le dit, du moins.

—Comment, il le dit?

—Oui, mais je ne m'en souviens point, moi, le mariage ayant été contracté pendant mon sommeil.

—Peste! vous avez le sommeil dur.

—Plaît-il?

—Je dis que cela ne me regarde point; adressez-vous à un procureur et plaidez; je n'aime pas à me mêler des affaires de ménage.

Sur quoi M. de Sartines fit de la main un geste qui signifiait: allez-vous en.

Lorenza ne bougea point.

—Eh bien! demanda M. de Sartines étonné.

—Je n'ai pas fini, dit-elle, et si je viens ici, vous devez comprendre que ce n'est point pour une plaindre d'une frivolité; c'est pour me venger. Je vous ai dit mon pays; les femmes de mon pays se vengent et ne se plaignent point.

—C'est différent, dit M. de Sartines; mais dépêchez-vous, belle dame, mon temps est cher.

—Je vous ai dit que je venais à vous pour vous demander protection; l'aurai-je?

—Protection contre qui?

—Contre l'homme de qui je veux me venger.

—Il est donc puissant?

—Plus puissant qu'un roi.

—Voyons, expliquons-nous, ma chère dame... Pourquoi vous accorderais-je ma protection contre un homme, de votre avis, plus puissant que le roi, pour une action qui est peut-être un crime. Si vous avez à vous venger de cet homme, vengez-vous-en. Cela m'importe peu à moi; seulement, si vous commettez un crime, je vous ferai arrêter, après quoi nous verrons; voilà la marche.

—Non, monsieur, dit Lorenza, non, vous ne me ferez point arrêter, car ma vengeance est d'une grande utilité pour vous, pour le roi, pour la France. Je me venge en révélant les secrets de cet homme.

—Ah! ah! cet homme a des secrets, dit M. de Sartines, intéressé malgré lui.

—De grands secrets, monsieur.

—De quelle sorte?

—Politiques.

—Dites.

—Mais enfin, me protégerez-vous, voyons?

—Quelle espèce de protection me demandez-vous, fit le magistrat avec un froid sourire; Argent ou affection?

—Je demande, monsieur, à entrer dans un couvent; à y vivre ignorée, ensevelie. Je demande à ce que ce couvent devienne une tombe; mais à ce que ma tombe ne soit jamais violée par qui que ce soit au monde.

—Ah! dit le magistrat, ce n'est pas d'une exigence bien grande. Vous aurez le couvent parlez.

Ainsi, j'ai votre parole, monsieur?

—Je crois vous l'avoir donnée, ce me semble.

—Alors, dit Lorenza, prenez ce coffret; il renferme des mystères qui vous feront trembler pour la sûreté du roi et du royaume.

—Ces mystères vous les connaissez donc?

—Superficiellement; mais je sais qu'ils existent.

—Et qu'ils sont importans?

—Qu'ils sont terribles.

—Des mystères politiques, dites-vous?

—N'avez-vous jamais entendu dire qu'il existait une société secrète?

—Ah! celle des maçons?

—Celle des invisibles.

—Oui, mais je n'y crois pas.

—Quand vous aurez ouvert ce coffret, vous y croirez.

—Ah! s'écria M. de Sartines vivement, voyons.

Et il prit le coffret des mains de Lorenza.

Mais tout à coup, ayant réfléchi, il le posa sur le bureau.

—Non, dit il avec défiance, ouvrez le coffret vous-même.

—Mais, moi, je n'en ai pas la clé.

—Comment n'en avez-vous point la clé? Vous m'apportez un coffret qui renferme le repos d'un royaume et vous en oubliez la clé!

—Est-il donc si difficile d'ouvrir une serrure?

—Non quand on la connaît.

Puis, après un instant:

—Nous avons ici, continua-t-il, des clés pour toutes les serrures; on va vous en donner un trousseau, et il regarda fixement Lorenza, et vous ouvrirez vous-même.

—Donnez, dit simplement Lorenza.

M. de Sartines tendit à la jeune femme un trousseau de petites clés ayant toutes les formes.

Elle le prit.

M. de Sartines toucha sa main, elle était froide comme une main de marbre.

—Mais, dit-il, pourquoi n'avez-vous pas apporté la clé du coffre?

—Parce que le maître du coffre ne s'en sépare jamais.

—Et le maître du coffre, cet homme plus puissant qu'un roi, quel est-il?

—Ce qu'il est, personne ne peut le dire; le temps qu'il a vécu, l'éternité seul le sait; les faits qu'il accomplit, nul ne le voit que Dieu.

—Mais son nom, son nom?

—Je l'en ai vu changer dix fois.

—Enfin, celui sous lequel vous le connaissez, vous?

—Acharat.

—Et il demeure?

—Rue Saint....

Tout à coup, Lorenza tressaillit, frissonna, laissa tomber le coffret qu'elle tenait d'une main et les clés qu'elle tenait de l'autre; elle fit un effort pour répondre, sa bouche se tordit dans une convulsion douloureuse; elle porta ses deux mains à sa gorge, comme si les mots prêts à sortir l'eussent étranglée; puis levant au ciel ses deux bras tremblants, sans avoir pu articuler un son, elle tomba de sa hauteur sur le tapis du cabinet.

—Pauvre petite, murmura M. de Sartines; que diable lui arrive-t-il donc! C'est qu'elle est vraiment fort jolie. Allons, allons, il y a de l'amour jaloux dans cette vengeance-là.

Il sonna aussitôt et releva lui-même la jeune femme qui, les yeux étonnés, les lèvres immobiles, semblait morte, et déjà détachée de ce monde.

Deux valets entrèrent.

—Enlevez avec précaution cette jeune dame, dit-il, et la portez dans la chambre voisine. Tâchez qu'elle reprenne ses sens, surtout pas de violence. Allez.

Les valets, obéissants, emportèrent Lorenza.

(*A continuer.*)

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Navire à vapeur Palmetto, Smith, pr Galveston.
Essex, Welch, pr Boston.
Middlesex, Elliott, pr Boston.
Sunbeam, Winsor, pr Liverpool
Mary Flower, Crabtree, pr le Havre.
Barque Averon, Jordan, pr Marseilles.
Louisa Bliss, Jordan pr Marseilles
Brig Damascus, Kimston, pr Philadelphie
Mercer, Cabrega, pr Barcelonne
Eliza Jane, Hart, Tampico.
Jocelin, Henderson, pr Philadelphie
Goelette John Kowell, Randall, pr Bravos.
A. G. Richardson, pr Baltimore
David Coffin, Haley, pr Bravos.

ARRIVES.

Barque John G Coley, Smith, de Bravos
Goelette Gen Patterson, Jackson de Bravos
Exit, Haley, de Balize Honduras.
Panama, Porter, de Bravos.
John Randall, Washington, de Bravos
Aparecida, Espanola, de Campêche.
Aurelia, Neilson, de Sabine.
Montreal, Pittingue, de Wilmington, N C
Steamers Californian, Reynolds, de Mobile
Tuscumbia, Eager, de Lefore.
Magnolia, Thomason, de Vicksburg
Princess, Leathers, de Hard Times
A W Vanleer, McCall, de St Martinville.
Hecla, Scott, de Tunica.
Buena Vista, Welch, de St Louis
Monterey, Wittenburg, de Waterloo
Little Missouri, Martin, de St Louis
Lake [illegible], Lail, Cincinnati.
Andrew Jackson, Fekerl, de Cincinnati
Missouri, [illegible], de Donaldsonville
[illegible] No 3, Colvin, de St Louis
Homer, Swagar, de St Louis.

Au bas du fleuve et montant:

Navire Sea Lion.
Brick P Soule, Soulé, ———, de la Havane.
Trois navires, dont les noms sont inconnus.

MEMORANDA.

Boston, 28 décembre—Arrivé, barque Alice Frazer, Trott, de la Nouvelle Orléans, expédié, navire Plato, Bearse, do; 29, expédié, navire Laura, pour la Nouvelle Orléans.

New York, 28 décembre—Expédié, navire Oswego, Ingersoll, pour la Nouvelle Orléans, arrivé, navire Hargrave, Duncan, do; navire Solon, Black, [illegible] do, 29, expédiés, brick Massachusetts, [illegible], navire Susana, Banker, do, 31, expédié, [illegible] Charles, [illegible], arrivés, navires Diadem, [illegible], et Chatica William, Keating, pour la Nouvelle Orléans.

Baltimore, 31 décembre—Expédié, barque Louisiana [illegible], pour la Nouvelle Orléans.

Philadelphie, 30 décembre—Expédiée, goelette Southerner, Baker, pour la Nouvelle Orléans.

Bath, 21 décembre—Expédié, navire Moan, Mason, pour la Nouvelle Orléans, 23, expédié, navire South Carolina, Bosworth, pour la Nlle Orleans.

Newcastle, 20 décembre—Parti, navire Mary J. Ward, Trott, pour la Nlle Orléans.

Wiscasset, 22 décembre—Parti, navire Bay State, Simmons, pour la Nlle Orléans.

Rio Janeiro, 16 novembre—En chargement pour la Nouvelle Orléans, barque Mary T. Rundlett, Mercer, do barque Iowa, Thompson, do brick J W Huntington, Kemp, do.

LES QUARANTE CINQ, par Alexandre Dumas—Roman nouveau faisant suite à la Dame de Monsoreau, par Alexandre Dumas, est en vente à la librairie de V. HEBERT, 149, rue de Chartres.
N. B. L'ouvrage est complet en 10 livraisons. 11janv

MEMOIRES D'UN MEDECIN.—Les quinze premières livraisons de cet intéressant ouvrage, sont présentement en vente à la librairie de VICTOR HEBERT, 149, rue de Chartres.
N. B. Les 9 premiers Nos manquants viennent d'être reçus. 11janv

Demande d'un Nourrisson.
UNE nourrice blanche sans enfans, âgée de 23 ans et d'une excellente constitution, désirerait trouver de suite un enfant à nourrir, qu'elle prendrait chez elle; la personne qui lui confiera son enfant, peut être certaine que tous les soins d'une mère lui seront donnés; elle est, comme nourrice, dans les meilleures conditions, car elle a perdu son enfant depuis deux jours.
S'adresser rue St-Philippe No 28, entre Levée et Conde. 11 jan—3t

ON demande à louer dix forts nègres. Ceux qui sont accoutumés à travailler dans les magasins seront préférés.
EMERSON, TOURNE & Co. 153, rue Tchoupitoulas. 11jan

A VENDRE par les soussignés dans les magasins de la Douane,
10 quarts pipes eau de vie Jean Louis 1805.
10 barils do do do
16 quarts pipes do Maglory, 1827.
30 do do do Pinet Castillon & Co.
10 barils do do do
40 quarts do do John Durand La Rochelle, couleur d'or,
30 do do do do foncée.
50 do do do Ottard, Dupuy & Co.
30 do do do J. Kraud.
EN MAGASIN:
2,000 caisses vin rouge St Julien Médoc.
300 do do Haut Talence qualité super.
25 barriques vin rouge pour familles.
300 barils vin blanc differents crus.
40 barriques vin de Marseille, marque Bergasse.
J & J. TARDOS, 15, rue Conti. 11janv

VINS, Eau de vie et bouchons, au drawback, en débarquement du Lorena, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
16 demi pipes eau de vie St Croix, forte preuve
11 quarts de pipes do do.
2 demi pipes, Seignette Rochelle,
3 demi pipes vieux Cognac.
400 caisses vin St Julien et Pauillac.
13 balles bouchons, de 30 mille chaque.
A. CARRIERE, 24 Vieille Levée. 11 jan

VIN rouge et blanc pour famille, en débarquement du Lorena, de Bordeaux:
15 barriques vin rouge Haut Talence;
15 do do St-Julien;
20 barils vin blanc Sauterne, à vendre par A. CARRIERE, 24, Vieille Levée. 11jan

VINS de Bordeaux reçus par les derniers arrivages:— 100 barriques vin rouge ordinaire et bon ordinaire; 50 do vieux vin rouge St Estèphe; 180 caisses vin rouge Château Lafitte, Leoville, St Julien et Margaux; 200 caisses vins fins St Estèphe, Margaux et St Julien, à vendre par S. D. GRATIAA, 35, rue Natchez. 11jan

VINS de Bourgogne—75 caisses vieux vin Chambertin; 25 do do Romané, à vendre par S. D. GRATIAA, 35, rue Natchez. 11 jan

LE soussigné vient de recevoir, d'importation directe, les articles suivants, qu'il vendra à très bas prix. Nouvelles grenadines, magnifiques Bareges, soie de Poult, gros de Naples, toiles du Nord, mouchoirs de batiste imprimés, taffe blanc riche, gants de chevreau pour dames et enfants, bas blancs pour do do, satin de couleur et uni pour robes de bals,—ainsi qu'une grande variété d'autres articles que le soussigné vendra à des prix bien au-dessous des prix courants.
A. C. GOUGH, No 4, rue de Chartres. 11 jan

CIGARES DE LA HAVANE.— Un assortiment complet de cigares de la Havane, de première qualité, à vendre par J. M. CABALLERO, 24, Vieille-Levée 11jan

CAFE de la Havane—en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 24, Vieille Levée 11 jan

SUCRE de la Havane—En magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 24, Vieille Levée. 11 jan

CIGARES Principes, 1ère qualité, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 24, Vieille Levée 11jan

VANILLE—en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 24, Vieille Levée. 11 jan

NOIX de Galles et muscade—1 barrique noix de Galles, 1 grande caisse muscade, à vendre par NATHAN JARVIS & Co, Encoignure Magasins et Commune 11 jan

HUILE DE LIN—30 barils huile de lin, en magasin, 21 do en débarquement du steamboat G. Washington, et à vendre par NATHAN JARVIS & Co, Encoignure Magasins et Commune. 11jan

THEREBENTINE—50 barils esprit de Therebentine; à vendre par NATHAN JARVIS & Co, Encoignure Magasins et Commune. 11jan

ALCOOL—18 barils à 80 et 90 pr. cent, à vendre par NATHAN JARVIS & Co, Encoignure Magasins et Commune. 11 jan

JAMBON FUME—40 barriques Jambons, plats cotés et épaules, en très bon ordre, et en déchargement, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & CO, 29, rue des Magasins. 10 janv

CONSULAT DE FRANCE. AVIS.
DES soumissions cachetées pour un prêt à la grosse de $4,500 plus ou moins seront reçues à la Chancellerie du Consulat de France, pour payer les réparations du navire la Céphalide, de Bordeaux, et seront ouvertes publiquement le 17 courant, à midi précis.
Nouvelle-Orléans, le 7 janvier 1848. 11jan—3

☞ Le navire CHARLESTON, capitaine Sullivan, de New-York, est maintenant en déchargement vis-à-vis la rue St Joseph. Les consignataires sont priés de faire recevoir leurs marchandises sur la Levée, où elles seront envoyées dans les entrepôts publics. J. W. STANTON & Co, Encoig. Magasins et Lafayette. 10 jan

☞ Le navire français JUPITER, venant de Marseille, est maintenant en déchargement vis-à-vis la Maison Rouge. Les consignataires sont priés de faire leur entrée en douane et venir recevoir leurs marchandises sur la Levée, dans les cinq jours de cette date, autrement elles seront envoyées dans les magasins publics à leurs frais et risques.
AUG. MOLIER, rue St Louis, No 90. 10jan—3

☞ Ni le capitaine ni le consignataire du navire français JUPITER, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage.
AUGUSTE MOLIER, 90 St-Louis. 7jan

☞ Le navire LYONS, capt. Franks, du Havre, est maintenant en déchargement, vis à vis la rue du Port, dans la 3me Municipalité. Les consignataires sont priés de recevoir leurs marchandises autrement elles seront envoyées dans les magasins de la Douane. PIERRE POUTZ. 5 jan

AVIS Aux Abonnés du Courrier des Etats-Unis.
M. M. les souscripteurs sont prévenus que le dernier numéro de la Semaine Littéraire pour l'année 1847 vient d'être reçu. En conséquence les abonnés sont priés de passer immédiatement régler le montant de la souscription qui est de $5 pour l'année 1848.
VICTOR HEBERT, 149, rue de Chartres. 11 jan

VICOMTE DE BRAGELONNE, Ou dix ans plus tard,
Suite des Trois Mousquetaires et de Vingt Ans Après, par ALEXANDRE DUMAS.
La troisième livraison du Vicomte de Bragelonne par Alexandre Dumas est en vente à la librairie de VICTOR HEBERT, 149 rue de Chartres. 11 jan

SUCRE RAFFINE — 300 caisses sucre en pain, écrasé et en poudre, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 66, Magasins 11 jan

POIVRE — [illegible] sacs de poivre, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 66, Magasins. 11 jan

SURON DE CACAO — [illegible] en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 66, Magasins. 11 jan

DENIMS—75 balles, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 66, Magasins. 11 jan

SALERATUS—150 barriques, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 66, Magasins. 11 jan

SUCRE DE LA HAVANE—75 caisses sucre brun de la Havane, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 66, Magasins. 11 jan

CAFE DE JAVA — 200 sacs café de Java, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 66, Magasins. 11 jan

MAQUEREAUX en barils, 1/2 barils, quarts, Nos 1, 2 et 3, en magasin, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 66, Magasins. 11 jan

THE.—En demi boîtes de 6 et 13 liv., Impérial, poudre à canon, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 66, Magasins. 11 jan

CHANDELLES—200 caisses blanc de baleine [illegible], en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 66, Magasins. 11 jan

CAFE—521 sacs café de Rio, reçus directement par le navire Leland.
130 sacs café de la Havane, de la nouvelle récolte, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, Commune. 11 jan

SUCRE DE LA HAVANE. — 210 caisses sucre brun et blanc, à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, Commune. 11 jan

CIGARES—Un grand assortiment des meilleurs cigares de la Havane, Regalias, Canones, [illegible] &c, et à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, Commune. 11 jan

CONFITURES DE LA HAVANE à bon marché, pour clore
11 barils pâte et gelée de Gouyaves petit, boîtes—20 caisses confitures de fruits assortis, à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, rue Commune. 11 jan

MIEL—Quelques barillets miel de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, Commune. 11 jan

LE public est prévenu de ne pas acheter de Madame Barre, les propriétés suivantes, attendu qu'elles appartiennent à la succession de Sara Deeter, savoir: deux terrains situés près le chemin du Bayou, une propriété située à l'encoignure des rues Marais et Hommes, et une négresse nommée Julie, âgée d'environ quinze ans.
Jn. MICHEL, Légataire. 10janv—3t

MUSIQUE.—Les Mystères de Paris, quadrilles par Mlle L. Puget; l'Enfer, quadrille, [illegible] par Henri Rohmain, Pas Styrien, valse [illegible] Valse et Eva, polkas; Premier Amour, valse, [illegible] polka [illegible]; Souvenir [illegible] valse par Mayer; la Morale in tutto questo, romance chanté par Mlle Grisi dans l'opera Don Pasquale, valses sur les airs Hail Columbia et Yankee Doodle par Mathias Keller, maître de chapelle du roi de Wurtemberg; Divertissement pour le piano sur une Cracovienne, par Henri Herz, Romance et Cavatine de l'opéra La Fille du Régiment, à quatre mains, variées par Th. Dohler, Ta Main, romance par Eugène Arnaud, à vendre au magasin de Musique, rue du Camp, No 5. 10janv

PERDU ou égaré—Un billet à ordre, tiré par François Marquette, à l'ordre de Manuel Fernandez et endossé par ce dernier de la somme de quatre cent quarante six piastres 67 cents, sous la date du 27 février 1845 et payable en trois mois, garanti par hypothèque sur un certain esclave, par un acte passé pardevant Alexandre Cuvillier, alors juge de paroisse et ex-officio notaire public, pour et dans la paroisse de l'Assomption, date [illegible] 1845.
Avis est par le présent donné de ne pas négocier le dit billet, et la personne [illegible] de ce billet. A. FRANÇOIS GIROD, agent pr. LOUISE MATERNE, sa femme. 10jan—3f

ON DEMANDE A ACHETER — Une petite maison dans le carré de la ville, dans le prix de 3 à $4 000.
2o Une bonne cuisinière.
3o Une bonne blanchisseuse et repasseuse.
Ces 2 esclaves acclimatées garanties et parlant l'anglais principalement.
A VENDRE:
1o Une petite maison, bien située, dans la 3e Municipalité, d'un revenu certain.
2o Un café et grocerie avantageusement placés, susceptible d'une grande augmentation.
On traitera à des conditions avantageuses.
S'adresser à E. Eude, agent général, 11, passage de la Bourse. 10janv

UNE caisse mousseline suisse pour robes, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO, 99 rue de la Douane. 10 jan—1m

SARDINES à l'huile en demi-boîtes, maquereaux à l'huile en demi boîtes, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO, 99 rue de la Douane 10 jan—1m

CIGARES—475 milliers de millares et regalias, en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 98, Vieille Levée. 7 jan

TABAC—250 balles Vuelta de Abajo et Cuba pour capes et tripes, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 98, Vieille Levée 7 jan

SUCRE—650 caisses sucre blanc de la Havane en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 98, Vieille Levée. 7 jan

EN débarquement du navire français Jupiter, de Marseille et à vendre par le soussigné:
300 barriques vin rouge de la marque Bergasse,
1250 paniers huile en bouteilles et 1/2 bouteilles des marques Piagnol et Possel,
400 caisses absynthe Sauvajol, Brunelon & Co.,
400 do vin muscat de Frontignan,
350 do salaisons assorties, olives, câpres, &c;
100 do curaçao,
100 do marasquin,
100 do eau de fleurs d'orangers,
200 paniers bouteilles vides de 30 et 24 onces,
50 caisses savon blanc pâle,
35 balles bouchons pointus.
1 balle bouchons pointus réguliers surfins longs,
6 malles parfumerie.—Toutes ces marchandises ont droit au drawback.
AUG. MOLIER, rue St Louis, No 90. 10 jan—6

EAU de vie 4e preuve—20 futailles et 20 quarts eau de vie de la marque J. J. Dupuy, ayant droit au drawback, à vendre par AUGUSTE MOLIER, rue St Louis, No 90. 10 janv—15

60 quarts Madère en douane, à vendre par P. LONGIS, 116 rue Royale. 10 jan

DIRECTES et récentes importations et à vendre à des conditions avantageuses
10 caisses vin Chambertin,
20 do do Volneys,
1000 do do claret choisi et supérieur,
30 do do absinthe suisse,
30 do do kirsch,
20 do do liqueurs assorties,
20 paniers guignolet d'Angers,
100 caisses fruits assortis,
100 paniers huile (J. Piagnol)
60 paniers Champagne,
5000 boîtes sardines à l'huile,
10 quarts vin Madère,
22 quarts vin Porto,
25 quarts cognac fin et supérieur,
300 barriques Claret, St Julien Margaux, Constance et Lafitte,
250 barriques Marseille,
100 demi barriques do,
100 quarts Porto,
300 do Madère,
150 paniers bouteilles vides.
P. LONGIS, 116 rue Royale. 10 jan

Bottes, Souliers et Brodequins.
210 caisses en débarquement des navires Sarah Brown et Antilope, à vendre par B. G. HOBBS, 19, rue de la Douane. 10 janv

CHEMISES HICKORY—8 caisses, à vendre par PROST & CO, 10, rue des Magasins. 10 janv

CHAUSSONS DE LAINE—10 caisses chaussons de laine tricotés, extra fort pour le camp gas, à vendre par PROST & CO, 10, rue des Magasins. 10 janv

CAISSES—100 caisses à l'eau de vie, 300 caisses vin muscat, 300 paniers d'huile Piaguol, 80 caisses savon de Marseille, 150 barriques vin Anisette, 200 caisses [illegible] assortis, 20 barriques vin de Branche fort vieux, 3000 demi-boîtes sardines, nouvelle pêche, 6 [illegible] ligne et ficelle française, à vendre par D. LANATA. 10 jan

DRAPS DE LITS ECRUS 4/4—100 balles 4/4 "Cabot A" draps de lits, à vendre par M. BOWRING & PECK, 30, rue Gravier. 10 janv

CIGARES de la Havane—110 milliers cigares de la Havane, Regalias et Milles, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31, Vieille Levée. 30 dec

Purification du Sang.
☞ Les grandes vertus de la Salsepareille, comme purificateur du sang, sont connues de tout le monde, et le grand objet et de se procurer la meilleure préparation possible de cette racine célèbre. La Salsepareille de Comstock a donné les résultats les plus extraordinaires pour le traitement des maladies scrofuleuses, hémorrhoïdes, plaies volantes et toutes maladies causées par l'impureté du sang; elle est garantie égale aux meilleures préparations qui ont déjà été faites: à vendre à 50 cents la bouteille de la même dimension que celle que l'on vend $1. Une bouteille de cet extrait sera d'un grand secours pour aider le système à supporter les chaleurs débilitantes de l'été, et prévenir les maladies. Les habitans qui désireraient cet article, n'auront qu'à nous envoyer leur adresse, et nous le leur ferons parvenir à $4 la douzaine, à vendre par
COMSTOCK & Co, 30 rue Poydras 5 jan

Rhumatismes guéris.
☞ Liniment pour les nerfs et Elixir végétal indien de Hewes, pour la guérison des affections rhumatismales. Cet article est composé de manière qu'il agit sur les nerfs de la personne qui en fait usage, et les résultats qu'il a donnés lui ont attiré une réputation qui a surpassé tout ce qui a été mis en usage jusqu'à ce jour. Le Liniment, appliqué extérieurement, et l'Elixir intérieurement, guériront les cas les plus graves, les muscles contractés ou détendus, et la sensibilité et la vie reviennent aux membres paralysés. A vendre au dépôt du vrai Pain Extractor, par COMSTOCK & Co, 30, rue Poydras.
AUSSI: — Liniment de Hay, pour les hémorroïdes.—La guérison garantie ou point de paiement. Le Liniment de Hay est employé avec le plus grand succès dans les hôpitaux du Nord et dans les provinces du Canada pour le traitement des hémorroïdes, et est reconnu infaillible. 5 jan

Découverte précieuse.
☞ Préparation du Dr. Connel pour les Gonorrhées et toutes Maladies secrètes. Cette préparation ne contient nul ingrédient dangereux, mais possède des propriétés toniques d'une efficacité reconnue et plus convenable à la constitution qu'aucun autre remède employé dans cette maladie. Ne contenant aucune des odeurs nauséabondes du copahu, il est agréable au goût et à la poitrine, et guérira toute espèce de maladies secrètes, dans le cas où le succès n'aurait pas été obtenu, le paiement sera refusé. Il est également bon et d'un succès aussi certain pour les femmes. A vendre par
COMSTOCK & Co, 30, rue Poydras. 5 jan

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.
Dépôt chez P. A. Bertrand, Encoignure Royale et Bienville.
☞ La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves et sans vouloir rattacher toutes les maladies de l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres [illegible] vermifuge de Winer. C'est le seul qui [illegible] trois qualités suivantes d'être anthelmintique, purgatif et tonique. 1 nov

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.
☞ Agence pour la vente en gros, No. 151, rue de Chartres, où devront être adressés, à J. Wright agent pour le Sud et l'Ouest, tous les ordres de ceux qui tiennent à se procurer réellement le médicament de Winer. 24 oct—3m

VERMIFUGES.
LE soussigné offre au public un grand assortiment de vermifuges, tous très frais, tels que Winer, Fahnestock, Swain, Jayne, Creole, Hum en pastilles, Mousse de Corse, Semen contra de l'Inde, Grain d'herbes à vers, Pinkroot &c.
Il peut livrer ces articles par grosses, par douzaines, par livres ou par boîtes à des prix très modérés. H. BONNABEL, droguiste en gros, Enc. Natchez et Tchoupitoulas. 17 nov

TIR A LA CIBLE
GRENADIERS GARDES D'ORLEANS
Attention!
La Compagnie prendra les armes dimanche prochain, 16 du courant, à 8 1/2 heures précises du matin, équipement complet, tenue d'hiver, la plus grande ponctualité est requise
Par ordre du capitaine,
GUSTAVE CRUZAT
Wm. ANDRY, Sergent Major.
N. B.—Il y aura une élection des membres du Comité devant servir pour 6 mois. 10 jan

$25 PIASTRES DE RECOMPENSE.
VOLE de la plateforme à sucre—Un boucaut de sucre marqué H. B. a été volé à la plateforme le 7 courant, à environ quatre heures et demie P. M. Une récompense de vingt cinq piastres sera payée à celui qui fera retrouver le boucaut de sucre et le voleur. JOHN HALL, No. 4, Front Levée 10 janv

CINQ piastres de récompense à la personne qui logera à une des geôles de cette ville ou la conduira à son maître, Monsieur J. B. Roumede, la négresse esclave FANNY, âgée de 21 ans, taille de 5 pieds 10 pouces, figure ronde, elle parle anglais et français.
M. Donoghvole, paroisse de Jefferson 11 jan

$5 de Recompense.
PARTIE marronne le 23 du mois dernier, l'esclave EMELINE, griffonne rouge, âgée d'environ 24 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, ayant une légère cicatrice entre les deux sourcils et une autre sur la lèvre supérieure, et à plusieurs boutons sur le front, elle parle anglais et français.
La récompense ci dessus sera donnée à celui qui la ramènera, au No 29, rue Conde ou la logera dans une des geôles de la ville. 11janv

$50 de Récompense.
PARTI marron de chez le soussigné le 2 de novembre dernier, le griff BILL STANDLEY taille d'environ 5 pieds 5 pouces, âgé d'environ trente ans. Il est habillé de gris avec des sous pieds blancs et un chapeau noir, a un nez retroussé et le visage rond. La récompense ci dessus sera payée à quiconque le reconduira chez son maître, rue d'Amour entre Espagne et Fort, ou 20 piastres à quiconque donnera les informations précises sur le lieu où il est, et le fera retrouver par son maître.
JOHN LAND. 5 jan—10f

CHARBON de cannel anglais—60 tonneaux charbon anglais, en débarquement du navire Miltiades, à vendre par quantité au choix des acheteurs. S'adresser à MARTINEZ TURNER & Co, Dépôt de charbon, rue des Magasins, 111. 5 jan—6

MARCHANDISES à vendre pour clore — Le soussigné ayant un grand assortiment de marchandises sèches de saison, et désirant les réduire, les offre à vendre à des prix très réduits.
Cachemires très riches, pour clore à vendre [illegible] prix.
Riches mousselines de laine do do.
Mousselines de laine de 15 cts, la yarde, à 31 cts. achetée à l'encan. Etoffes en poil de chèvre.
Reps de laine, à carreaux brodé, un grand assortiment de coton, do en soie de laine.
COUVERTES.—Un grand assortiment de toutes grandeurs, pour les familles et habitations, à très bas prix.
Aux marchandises énumérées ci-dessus nous pourrions ajouter une longue liste de marchandises d'hiver, que nous offrons à vendre à bas prix.
C. M. SIMPSON, 24 rue de Chartres. 5 jan

TOILE A DRAP—84 balles Lawrence C
100 do do C,
50 do Amoskeag A,
50 do do B,
25 do do C,
50 do Cabot A,
50 do Chicopee D,
25 do Monumental A,
25 do Globe A,
25 do Northville,
20 do Forpont,
20 do Inconnu,
En magasin et à vendre par DE FOREST & CO, 20 rue de la Douane. 5 jan

EN MAGASIN—50 barriques vin vieux, Leoville et St Julien;
20 barriques vin bon ordinaire;
20 barils vin blanc Haut Sauterne;
10 1/4 do vieux cognac, marque le Coq, 1825,
10 1/2 et 1/4 pipes do J. J. Dupuy, de preuve,
200 barriques vin de Bergasse, 1re qualité,
400 caisses cerises à l'eau de vie;
400 do fruits do de toutes qualités;
100 do au jus, marque Teysonneau,
105 paniers bouteilles vides de 22 onces;
20 barils vinaigre de vin blanc, 1re qualité;
50 do Madère;
50 do Porto;
10 balles bouchons pointus de 30 mille chaque;
100 milliers do réguliers à vendre par N. DUDOUYT, 13 rue Toulouse 5 jan

A VENDRE en débarquement du navire Lorena [illegible], venant de Bordeaux,
30 barriques vin St-Julien;
27 barils vin blanc Haut Sauterne, par N. DUDOUYT, 13, rue Toulouse 5jan

EN débarquement du navire Edward, venant du Havre:
34 meules fromage de Gruyère, 1re qualité, à vendre par N. DUDOUYT, 13, rue Toulouse 5 jan

VIN DE CHAMPAGNE—150 paniers vin de Champagne en bouteilles et demi bouteilles, de la marque A. Pavillier, en débarquement du navire Lyons, du Havre, à vendre par AUGUSTE MOLIER, No. 90, rue St Louis 5 jan—6

VIN DE CATALOGNE—100 pipes en magasin et à vendre par AUGUSTE MOLIER, No. 90 rue St Louis 5 jan—6

BARILS VIDES A MELASSE—Un très bel article fait en Connecticut, à vendre par ALFRED KEARNY & Co, 26, rue des Magasins 5jan

Fournitures de Daguerreotype.
OBJECTIFS de Voitlander opérant rapidement,
do do pour 1/4 de plaque,
do do pour 1/2 do
Plaques de première qualité:
50 douzaines 1/6 de plaque,
35 do 1/4 de do,
12 do 1/2 de do.
Un grand assortiment de cadres et boîtes de toutes dimensions.
Brome, 1re qualité.
Chlorure d'iode, 1re qualité.
Hyposulfite de Soude, do
Cyanure de potassium, do
Rouge surfin, do
Tripoli de Venise, do
Terre pourrie très fine, do.
A vendre à de très bas prix par LEOPOLD JEANNET, 22, rue St Louis. 25 nov—6f

CIGARES—30,000 de la marque Lord Wellington,
do 40,000 do Venus,
do 31,000 do Nec plus ultra,
do 25,000 do Dos Hermanos,
do 37,500 do La Espanola,
573,500 en débarquement du brick Salvadora à vendre par B. VALLS, 27, Commune. 3 jan

CACAO de Caracas—100 sacs en débarquement et à vendre par B. VALLS, 27 Commune. 10 jan

CHARBON pulvérisé pour distillateurs—10 boucauts en débarquement du navire North Star de Philadelphie et à vendre par B. VALLS, 27 Commune. 10 jan

EN débarquement du navire Jupiter, de Marseille, et à vendre par les soussignés:
50 caisses olives verdalles;
20 do câpres fines;
20 do anchois au sel;
20 do do à l'huile;
20 do olives farcies;
20 do thon mariné;
20 do cornichons;
100 do fruits au jus assortis
150 do do à l'eau de vie, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 27, rue St Louis 7 jan

FARINE—300 barils farine, Washington St-Louis,
300 do do McElroy do;
300 do do Journal do;
300 do do Marine do;
à vendre par JOHN O. WOODRUFF & CO, 29, rue des Magasins. 10 janv

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que l'Hon. A. D. CROSSMAN est candidat pour être réélu Maire de la ville de la Nouvelle Orléans.

L'ASSEMBLEE annuelle des souscripteurs pour les secours des Orphelines, aura lieu à la Maison d'Asile de la rue Poydras, lundi 17 courant, entre midi et deux heures P. M., afin d'élire des Directeurs pour servir pendant l'année courante. 7 jan—10f

SANGSUES—En magasin et à vendre par A. CRAMER, 27, Bienville 10 jan

GOUSSES DE VANILLE—En magasin et à vendre par A. CRAMER, 27, Bienville 10 jan—3

COGNAC Pellevoisin ayant droit au drawback,
20 demi pipes 4me preuve Cognac Pellevoisin
55 quarts do do do
20 barils do do do
10 do 3me preuve vieux do do
30 do 1825 do do do
à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, seuls agents de MM. Pellevoisin aîné et Co. de La Rochelle, 99, rue de la Douane 10 jan—1m

COGNAC Pellevoisin, foncé en couleur, ayant droit au drawback
5 demi-pipes Cognac Pellevoisin, 4me preuve, foncé en couleur,
15 quarts do do do do
à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, seuls agents de MM Pellevoisin aîné & Co. de La Rochelle, 99, rue de la Douane. 10 jan—1m

50 caisses liqueurs superfines assorties,
2500 demi boîtes maquereaux à l'huile,
200 boîtes petits pois,
500 demi boîtes petits pois,
100 paniers d'oignons,
30 caisses [illegible]
100 demi boîtes truffes,
50 3/4 boîtes pâtés de perdreaux truffés,
200 caisses cerises à l'eau de vie,
200 caisses [illegible]
20 caisses eau de vie de Dantzick,
100 caisses vin rouge,
A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO, 99 rue de la Douane. 10 jan—1m

EN débarquement du navire Vistula de Bordeaux.
10 demi pipes Cognac Pellevoisin, 4me preuve,
20 quarts pipes do do, 4me do
5 demi-pipes do do 4me do foncé en couleur,
15 quarts-pipes do do 4me do foncé en couleur,
20 barils vieux do do 1825,
8 do vinaigre,
4 000 demi boîtes sardines à l'huile,
1 000 demi boîtes [illegible]
100 caisses cerises à l'eau de vie,
10 do marasquin,
10 do eau de vie de Dantzick, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 99 rue de la Douane. 10 jan—1m

A Vendre pour cause de départ.
UNE jeune mulâtresse acclimatée, âgée d'environ 20 ans avec un enfant de six mois, bonne blanchisseuse et repasseuse, bonne couturière, faisant passablement la cuisine et [illegible] confiance, vendue avec pleine et entière garantie.
Pour les conditions, s'adresser rue de la Paix, entre Moreau et Casacalvo, chez M. Marc. 7janv—6f

LES soussignés reçoivent de leur manufacture du Nord, par presque tous les arrivages, des marchandises additionnelles à leur stock de chapeaux et casquettes, qu'ils offrent à vendre en gros aux prix les plus favorables de la ville.
On trouvera chez eux un bel assortiment de chapeaux de castor [illegible]
Chapeaux en laine pour habitation, casquettes de toutes genres. AND. RANKIN & Co, [illegible] rue Gravier 7 jan—6

FONDS DE LA BANQUE DES CITOYENS, à vendre. S'adresser à EDWD. SHIFF. No [illegible] rue de Canal 23 déc

FONDS de la Banque des Citoyens, à la convenance des acheteurs, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & CO, 99 rue de la Douane. 10 jan—15f

FONDS de la Banque des Citoyens, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 22, rue St Louis. 23 déc

FONDS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par PIERRE POUTZ. 81, Douane. 27sept

CHANGE SUR LA HAVANE à courte vue, à vendre par W. B SIMMONS, 20 rue Gravier 30 nov

NORMAN & KENNEDY, Marchands Commissionnaires, No 75, rue Tchoupitoulas, Nouvelle Orleans.

CHARGEMENT du navire Mary et Adeline—2,300 barils chaux de Thomaston en déchargement et à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 73 Poydras et 11 Magasins Rouges. 5janv

DRAPS—3 caisses DRAPS ANGLAIS pour clore, à vendre à bas prix pour clore une consignation. DUNCAN KENNEDY, 26, rue Toulouse 5janv

BOTTES, souliers et brodequins—346 caisses en déchargement des navires Plato et Orion, à vendre par R. G. HOBBS, 12, rue de la Douane. 5janv

EN déchargement du navire Lorena de Bordeaux
5 1/2 pipes Champagne, cognac Olivier,
5 1/2 do do do
6 1/2 do 4e preuve, cognac J. J. Dupuy,
10 1/4 do do do
10 barriques vin [illegible] Médoc, Ch Beaumont 1841,
10 do do Montferrand,
24 caisses vin blanc Sauterne,
25 barils de [illegible]
60 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & CO, 11 & 15, St Louis 5janv

HUILE D'OLIVE—500 paniers en bouteilles de 24 onces, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 27, rue St Louis 5 jan

MADERE DE CETTE—30 barils de 30 gallons, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 27, rue St Louis. 5 jan

VIN ROUGE VIEUX POUR FAMILLE—60 barriques, pour clore une facture, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 27, rue St Louis 5 jan

BOUCHONS—1,300 milliers de bouchons pointus et réguliers, en balles de 10, 15 et 20 milles, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 27, rue St Louis 5 jan

VIN MUSCAT—300 caisses vin Muscat de Frontignan, supérieur, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 27, St Louis 5 jan

VIN BLANC—50 barils Haut Sauterne et Haut Barsac, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 27, St Louis 5jan

FRUITS AU JUS—50 caisses fruits au jus, poires, abricots, cerises) à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 27, rue St Louis 5 jan

FRUITS à l'eau de-vie (poires, cerises, abricots,) à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 27, rue St Louis. 5 jan

MARASCHINO—26 caisses d'importations directe, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 27, rue St Louis. 5 jan

CANDIDE—Joaillier, Bijoutier.
Rue de Chartres, No. 93, près Conti,
VIENT de recevoir un joli assortiment de bijouterie de Paris, bracelets, dernier genre avec montres, diamans, perles, etc., dormeuses en diamans, bagues, épinglettes et autres articles, qu'il vendra à des prix modérés. 30 déc—6

HOTEL D'ORLEANS.
MME ANNE GEORGE prévient le public en général, qu'elle a de très bonnes chambres très bien meublées et à bon marché: elle en a depuis $25 jusqu'à $50 par mois, y compris le logement et la nourriture; elle a aussi de très belles chambres de famille depuis $1 25 jusqu'à $2 par jour.
Mme ANNE GEORGE espère que le public qui l'a honorée jusqu'à ce jour de sa confiance voudra bien la continuer à l'avenir.
☞ On demande une bonne couturière ou une modiste. 28déc—13

MAGASIN DE TAPISSIER Et de Papiers Peints.
Rue de Chartres, 56
TOUJOURS en mains une grande variété d'ameublements français, tapisserie française et papiers peints des plus nouveaux modèles. Les ordres donnés pour l'ameublement ou la tapisserie des maisons seront promptement remplis. Les soussignés ayant dans leur atelier des ouvriers français de premier ordre, peuvent assurer ceux qui les emploieront que leur ouvrage sera parfaitement fini.
DUBOIS & FINN, 58, rue de Chartres. 3 jan—6

Conserves alimentaires de St-Louis.
RECEMMENT reçues et à vendre par le soussigné,
Oies confites, dindes confites.
Pâtés de dindes sauvages, dito de perdreaux.
Pâtés de bécassines, dito de chevreuils.
Canards aux olives.
Galantines de dindes sauvages.
Soupes à la julienne, bœuf bouilli.
Champignons au naturel, saucisses dito.
Le tout en boîtes de différentes grandeurs.
FERRIS, encoignure Royale et Domaine. dec

SERRURES Françaises—10 caisses serrures françaises, numéros assortis, en débarquement et à vendre par LEOPOLD JEANNET, 22, rue St-Louis 23déc

G. W. DUNBAR, MANUFACTURE DE BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.
A vendre—134 caisses bottes, souliers et brodequins, actuellement en débarquement du brick Flavio. 6janv

CONSULAT DE FRANCE. AVIS MENSUEL. — JANVIER 1848.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

A.	Lavaud, Camille
Ancelin Lutrope	Lemoine, Charles
B.	Leumier, Jean
Bouzary, artiste	Lièse, Amelia fille
Bonfillon, Hypolite	Lefèvre, Emile et Adolphe
Bosson, Adolphe	M.
Bertrand, Charles René	Mangeot, Joseph Jean
Balle, Cecile, femme R. Martin	P.
C.	Pottier (Vve)
Courseaux Alphonse	Pey, François
Camus, Daniel	Pain, Louis Clair
Candau, François	R.
D.	Radat, [illegible]
Dufour de Longuerie	Rapin, Lucien
Dunas Jean Pierre	Renaud
Dumée, Victor	Renouleau, J. J.
G.	Remy, Remy
Guérin, Jean Pierre	Rousselot, Etienne
Gauchet, de l'Isle	S.
H.	Seigneurie, Adolphe Hyacinthe
Hold	Steward, (Dme Fanny (Paris)
Hue, Amable	Soucharay, Vve, née L. Denis
Havet, Charles	T.
Henning, Chrysanthe	Thouin, Adolphe
J.	Taurenat, Etienne
Jago, J. M.	V.
Jurine	Vasque, Louis Eugène
L.	Z.
Lafon, Auguste	Zammarette, Charles
La Feuilnier, Louis	
Lepelletier, Mme	
Legendre, Louis	

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 10 jan

☞ Le Courrier est prié de copier.

AMANDES A LA DAME—10 balles de la nouvelle récolte très-supérieure, en débarquement du navire Vistula de Bordeaux, à vendre par A. CARRIERE, 24, Vieille Levée. 10déc

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Mardi 11 Janvier 1848
La reprise de LA MUETTE DE PORTICI,
Grand opéra en 5 actes, d'Auber.
☞ On commencera à six heures 3/4.

SOIRÉES ÉLÉGANTES de M. et Mme HAZARD,
A la nouvelle salle de bal de la rue St Charles, entre Hevia et Girod.
A une assemblée de souscripteurs, les messieurs dont les noms suivent ont été nommés directeurs, savoir:
J. F. Lavillebeuvre, R. J. Peters Jr., Hypolite Morey, Jnge Bright, Dr Cary, R. C. Faulkner, A. N. Way
Il a été résolu par la même assemblée qu'il serait donné une série de huit bals, le premier devant avoir lieu le lundi 17 janvier, et les autres les lundis de chaque semaine suivante.
P. F. HAZARD, Directeur
Les personnes qui désirent souscrire, devront s'adresser à M. HAZARD, à l'adresse ci dessus. 7janv—1m

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans le 5 janvier 1848
AVIS est par le présent donné aux Actionnaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane, qu'en vertu de la 3me section d'un acte intitulé "Acte à l'effet de mettre l'Etat à l'abri des pertes qui pourraient résulter des Bons de l'Etat émis en faveur des Banques hypothécaires," et approuvé le 6 avril 1847, une assemblée des Actionnaires aura lieu en la maison de Banque, le lundi 7 février prochain, depuis [illegible] heures du matin jusqu'à [illegible] heures de l'après midi, à l'effet d'élire parmi eux trois Directeurs.
V. ALLAIN, Président 5jan—1m

ASSOCIATION CONSOLIDÉE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.
Nlle-Orléans, 5 janvier 1848.
CONFORMEMENT à la troisième section d'un acte de la Législature, approuvé le 6 avril 1847, intitulé: "Acte à l'effet de mettre l'Etat à l'abri des pertes qui pourraient résulter des bons de l'Etat émis en faveur des Banques hypothécaires," les actionnaires de cette institution sont notifiés qu'une assemblée aura lieu à la maison de Banque, lundi, 7 février prochain de 9 heures A. M. à 3 P. M. à l'effet d'élire trois Directeurs pour servir pendant l'année courante.
A. MORPHY, Président 6 jan—30

Compagnie d'Assurances des Negocians.
Nouvelle Orleans, 3 janvier 1848
LA direction a déclaré ce jour, un dividende semi annuel de [illegible] pour cent, [illegible] sur les profits des derniers six mois, payable aux actionnaires à partir de lundi 17 courant.
JOHN PEMBERTON, Président 4 jan

Banque des Mechanics & Traders
Nlle Orleans, 29 décembre 1847
L'ELECTION annuelle des directeurs de la Banque aura lieu à la maison de Banque, lundi, 31 janvier prochain, entre 10 heures A. M., et 2 heures P. M. SAM. C. BELL, Caissier 30 déc—1m3je

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orleans, 23 décembre 1847.
L'ASSEMBLEE trimensuelle des actionnaires de cette institution aura lieu à cette Banque, mardi, 25 janvier prochain, à une heure.
R. M. DAVIS Caissier 24 dec

BANQUE DE LA LOUISIANE
Nouvelle Orleans 23 décembre 1847.
LES actionnaires de cette institution sont prévenus que l'élection annuelle des directeurs [illegible] tiendra à la banque lundi 24 janvier prochain, entre onze heures et une heure.
R. M. DAVIS, caissier 24 dec

Bureau du Rail Road Pontchartrain
DES soumissions seront reçues à ce Bureau, jusqu'au 13 janvier prochain, pour une année de la location de l'Hôtel Washington, de la maison de l'Arche, et de la maison des Bains, situées au Lac, au bout du Rail Road.
Par ordre du comité.
Fr. GUESNON, Secrétaire. 24 dec—13

DANSE.

MADAME ANGELINA

PREMIER professeur de la salle de danse renommée de M. CELLARIUS, où elle a acquis parmi le beau monde de Paris une réputation extraordinaire, qu'elle a continuée à New York [illegible], vient d'arriver à la Nouvelle Orléans, une Salle de Danse, au No 13, rue Royale, près de l'Hôtel St Louis, où elle enseignera [illegible] de leçons.
La Polka, la nouvelle Mazurka,
La Nore de Polka Mazurka Redowa,
Les Valses de Cellarius, Redowa et valses à 2, 3 et 5 temps.
Mme Angelina donnera des leçons dans les pensionnats, ou fera des cours dans les maisons particulières pour des classes de 5 à 6 élèves, à des prix modérés. Elle donnera aussi des leçons particulières à ceux qui le désireront. Pour les classes un piano sera tenu par un pianiste distingué.
Le grand nombre d'élèves qu'elle a présentés chez elle, avant la publication dans les journaux, lui est une garantie que l'excellence de sa méthode lui a acquis une juste réputation. 6 jan

SAISON D'AFFAIRES.
Avis de grande importance aux Marchands et Négocians.
LA grande circulation que le journal espagnol *la Patria* a obtenue dernièrement parmi les Espagnols de l'Etat, ainsi qu'à Cuba, au Mexique, Yucatan, etc, nous a décidé à publier un journal quotidien à dater du 1er octobre dernier. Comme il est [illegible] que les marchands et le public en général trouveront de l'avantage à publier leurs avis dans le journal espagnol [illegible] les Espagnols des Etats Unis, et ceux des pays nommés ci dessus. ALEMAN & GOMEZ. 130, rue Royale. 16 nov—2m

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LE soussigné prévient ses amis et le public en général qu'il a transféré son établissement de distillateur confiseur, de la rue Royale No. 220, à la rue de Chartres No. 81, entre Conti et Bienville où il offre à vendre les marchandises d'importation du pays détaillées comme suit:
100 caisses liqueurs assorties demi fine, fine et superfine
25 do eau verte,
20 do extrait grand modèle,
20 do extrait petit modèle,
25 do absinthe Yersin et Lecoultre;
10 do Sauvageol et Brunelon,
10 do E. Pernod,
10 do marasquino petit et grand modèle,
200 paniers anisette de Bordeaux, demi fine, fine et superfine,
5 caisses eau de vie de Dantzic,
5 do anisette de Hollande;
5 do Old Rough & Ready bitter milk,
10 do ratafia de Mures,
10 douzaines pots confitures du pays, oranges, limons et cédrat, sirops assortis pour familles,
Eau de beauté pour enlever les taches et rousseurs;
Eau de Cologne.
AUSSI:
En magasin, reçu par les derniers arrivages: 200 livres Coriandre, 300 do anis vert, 250 do fenouil de Florence, 200 do anis Etoilé, 100 do Hysope.
100 livres mélisse, 300 do grande absinthe, 200 do petite absinthe, 100 do menthe, 30 do Macis, 30 do graines d'Ambrette, 30 do Girofle, 30 do de Chervis, d'Aucun de Crète, Ecorce de Curaçao, racine d'Angélique, do d'Aunée, myrrhe en larmes, graines de Cumin, racine de Calamus.
Aussi un assortiment d'Essences qualité supérieure, de fenouil fin, Bergamotte, Romarin, Citron, Cédrat, Néroly petale surfin, anis vert, Badiane, Absinthe première qualité, extrait de Jasmin et de Réséda J. BOURDIN,
81 Chartres, entre Conti et Bienville 7 dec—30

SALSEPAREILLE DE SAND.
Pour la guérison permanente de toutes les maladies causées par l'impureté du sang, soit Humeurs Scrofuleuses, Rhumatisme, Eruptions Cutanées, Boutons, Furoncles, Maux d'Yeux, Dartres rongeantes des os et jointures, Ulcères syphilitiques, Symptômes de Syphilis, Sciatique, Maladies causées par l'abus du Mercure, Hydropisie et Maladies secrètes du système.
Cette préparation merveilleuse produit des résultats extraordinaires et diffère complètement des salsepareilles qui jusqu'à ce jour ont été offertes au public. Elle agit spécialement sur tout le système, et le place sous son influence immédiate, sans pour cela être nuisible aux constitutions les plus délicates. Dans un état parfait de santé, elle ne produit d'autre effet qu'une augmentation d'appétit, mais lorsque la maladie est établie et que la mort est imminente, alors sa mystérieuse influence agit dans toute sa force, et bientôt le malade sent avec la santé renaître en lui une nouvelle vie.
Mais laissons les faits parler par eux-mêmes
Les certificats suivants ne sont que quelques chaînons de la chaîne immense de témoignages que nous recevons tous les jours. Que l'affligé lise donc et qu'il soit convaincu, elle peut refaire ce qu'elle a déjà fait.
New York 22 avril 1845.
MM. A. B & D. SANDS. Messieurs — Je vous envoie avec mes remercîmens un certificat ci joint des effets merveilleux qu'a produit sur moi votre estimable Salsepareille afin que ceux qui souffrent, en faisant usage [illegible] guéris. J'étais atteint à la cheville du pied d'un ulcère très grave qui s'étendait jusqu'à ma jambe, et de chargeait une matière très nauséabonde, accompagnée de démangeaisons brûlantes qui ne me laissaient ni la nuit ni le jour un seul moment de repos. M. James McDonnel qui avait été guéri par votre Salsepareille, me la recommanda d'une manière toute particulière; j'en fis usage et fus guéri après la cinquième bouteille.
J'ai retardé de vous envoyer ce certificat depuis un an, voulant m'assurer en avant que la maladie ne reviendrait pas; étant maintenant parfaitement convaincue de son entière disparition, je ne puis tarder plus longtemps d'acquitter la dette de la reconnaissance envers vous, et du devoir envers mes semblables.
SARAH McINTYRE, 280 rue Delancey.
Madisonville, Ky, 24 février 1845.
MM. A. B. & D. SANDS:—Ayant fait usage de votre salsepareille dans ma famille et été témoin des excellents résultats qu'elle a produit sur un de mes enfants, je sens qu'il est de mon devoir de rendre le cas public. Il y a environ deux ans, mon jeune fils fut atteint d'une maladie scrofuleuse, qui sortit en [illegible] différents, sur le cou et la mâchoire, qui finalement s'étendait vers les yeux, l'avait rendu complètement aveugle pendant la première année de sa maladie, il fut soigné par les meilleurs médecins, mais son mal empirant chaque jour, n'avait rendu aucun espoir. Ayant vu sur les journaux les certificats qui accompagnaient l'annonce de votre salsepareille, je résolus de l'essayer et l'envoyai à Cincinnati chercher quelques bouteilles. C'est avec bonheur que je vous annonce qu'il est maintenant très bien, quoique n'ayant pris que neuf bouteilles. Les cicatrices sont entièrement guéries, et sa vue est revenue parfaite. Je n'hésite pas à recommander que cette guérison soit le fruit de votre salsepareille. E. BASSET. 10 jan—1m

A VENDRE, au débarquement du Wakona, de Bordeaux:
115 futailles eau de vie de diverses marques; 300 caisses vin rouge St Julien Médoc; 78 barriques vin rouge pour familles; 130 barils vin blanc divers crus; 25 caisses prunes en pobans; 30 caisses prunes en carton.
D'importations antérieures en magasin:
140 futailles eau-de-vie diverses qualités; 130 barils vin blanc divers crus; 1250 caisses vin rouge St Julien Médoc; 45 barriques vin de Marseille (marque Bergasse); 15 barriques vin rouge;
Par J. & J. TARDOS, 15, rue Conti. 28 nov

CAFE de la Havane—410 sacs café de la Havane, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31, Vieille Levée. 30 déc

CHAMPAGNE—De la marque du Marquis de Mareuil et de Lousson, différentes qualités, en magasin et à vendre par F. JORDY, 10, rue Conti 22 déc